

ASSOCIATION  
DES ARCHIVISTES  
DU QUÉBEC

C.P. 9768, Succ. Sainte-Foy,  
Québec (Québec)  
G1V 4C3  
CANADA

T 418-652-2357  
infoaaq@archivistes.qc.ca  
archivistes.qc.ca

Québec, le 4 juillet 2025

**À l'attention de :**

Monsieur François Legault  
Premier ministre du Québec

Monsieur Mathieu Lacombe  
Ministre de la Culture et des Communications

**Objet : Soutien de l'Association des archivistes du Québec à la mission du  
Conseil du patrimoine religieux du Québec**

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre,

L'Association des archivistes du Québec (AAQ), qui regroupe plus de 500 professionnels et professionnelles œuvrant à la préservation, la mise en valeur et l'accessibilité du patrimoine documentaire québécois, souhaite vous faire part de sa profonde inquiétude quant à la suspension des programmes d'aide financière gérés par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Les programmes visés — la protection, la transmission et la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux, ainsi que la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux — sont essentiels pour assurer la sauvegarde de ce pan fondamental de notre histoire collective. Leur suspension ou leur arrêt compromet non seulement l'intégrité physique de nombreux bâtiments patrimoniaux, mais fragilise également les actions en préservation des archives et des documents historiques qui y sont rattachés, tout en fragilisant la mobilisation des intervenants qui sont au cœur de ces activités.

Plusieurs membres de l'AAQ ont collaboré, au fil des années, à la gestion et à des projets de traitement, de conservation ou de valorisation des archives issues du milieu religieux, notamment par le comité des archives du CPRQ, dont l'une des activités est aussi de favoriser la concertation entre les propriétaires et les spécialistes pour accroître la sensibilisation à ce patrimoine. Ces archives constituent des sources uniques pour comprendre l'évolution sociale, culturelle, éducative et territoriale du Québec.

Les coupures annoncées surviennent dans un contexte particulièrement préoccupant, où plusieurs fonds documentaires sont déjà menacés par la dispersion, l'abandon ou la disparition. Comme l'a souligné récemment l'architecte Phyllis Lambert :

« Les archives sont essentielles pour sauvegarder les bâtiments. Si vous n'avez pas de documents, ce n'est pas suffisant d'avoir seulement le bâtiment. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nadeau, Jean-François. (2025), Phyllis Lambert dubitative face à la réforme de la loi sur le patrimoine  
Journal Le Devoir : <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/590441/patrimoine-phyllis-lambert-a-du-mal-a-trouver-du-bon-dans-le-projet-de-loi> - Consulté le 26 juin 2025

Et dans une analyse parue dans *Le Devoir*, le journaliste Jean-François Nadeau rappelle avec justesse :

« Couper dans l'aide au patrimoine religieux, c'est aussi couper dans la mémoire. Le risque n'est pas seulement matériel, il est aussi identitaire. »<sup>2</sup>

Le patrimoine religieux, tant mobilier qu'immatériel, est un témoignage essentiel de notre histoire collective. Le protéger exige une approche intégrée, qui tienne compte des lieux, des communautés et du patrimoine documentaire qui en découle.

C'est pourquoi l'AAQ appuie la demande du CPRQ de rétablir ces programmes d'aide financière, et exhorte le gouvernement du Québec à reconnaître pleinement la valeur du patrimoine religieux dans toute sa complexité — bâtie, humaine et documentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

*Cynthia Viau-Mainville*

Cynthia Viau-Mainville  
Présidente de l'Association des archivistes du Québec

cc. Jocelyn Groulx, directeur général, Conseil du patrimoine religieux du Québec

---

<sup>2</sup> Nadeau, Jean-François. (2025), Québec coupe les fonds pour la préservation des églises, Journal Le Devoir : <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/892621/quebec-coupe-fonds-preservation-eglises> - Consulté le 26 juin 2025